

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-58

Séance du 23 juin 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

**Présents :** Rémi Goube, Frédéric Froment, Didier Riche, Olivier Bridelance, Fatima Chomat, Gilles Apeloig, Soazig Quillard, Elisabeth Martin

**Représentée :** Michel Pécoul par Fatima Chomat

**Absente :** Sophie Thomas

**Secrétaire :** Frédéric Froment

2025-58 – Suite donnée par la commune au projet de Village du XVIIIème

Monsieur le Maire indique que, interrogé par le porteur de projet (et parallèlement par la Communauté de Communes du Trièves) sur le positionnement de notre commune quant à son intention de lui donner suite ou non, un débat s'est engagé au sein du conseil municipal, une visioconférence ayant au préalable permis à l'ensemble des conseillers d'avoir une vue claire de la genèse et des enjeux de ce projet.

Il précise qu'il convient de clore le débat ce jour par un vote officialisant la position de principe de la municipalité actuelle. Après avoir sollicité et recueilli les diverses expressions sur le sujet, Il soumet au vote la question suivante :

Qui est favorable à ce que Gresse-en-Vercors donne suite à la demande du porteur de projet, étant entendu que, réalistement, sur les neuf mois de mandat restant, le conseil municipal, au vu du contexte et des enjeux locaux de l'année, n'aurait pas de disponibilité pour y travailler plus avant ?

DECISION :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

SE PRONONCE AINSI :

|         |   |      |   |        |   |            |   |
|---------|---|------|---|--------|---|------------|---|
| VOTANTS | 9 | POUR | 3 | CONTRE | 3 | ABSTENTION | 3 |
|---------|---|------|---|--------|---|------------|---|

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 23 juin 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire

